



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur par intérim de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte du Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-StomatoIogie (FMPO) :

Un (01) enseignant-chercheur **en Cancérologie**.

Diplômes requis

- Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine et Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) de Cancérologie chirurgicale.
- Ou tout autre diplôme admis en équivalence et en rapport avec la spécialité.

Missions principales

- Assurer les enseignements pratiques et/ou théoriques ;
- Participer aux programmes, projets et activités de recherche ;
- Participer à l'encadrement des étudiants ;
- Prendre part à des fonctions ou exécuter des tâches administratives en rapport avec les missions institutionnelles.

Expériences professionnelles

Avoir une expérience de deux ans au moins dans l'enseignement supérieur (pédagogie et recherche) en cancérologie.

Eligibilité

Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures.

Modalités de sélection

Le recrutement se fera après examen de dossiers et entretien avec les candidats sélectionnés.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante :
<https://recrutement.ucad.sn> au plus tard le 2024 à 18h.

09 NOV 2024



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

PIÈCES À FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UCAD ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) détaillé, actualisé, daté et signé ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la carte nationale d'identité ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie du certificat de nationalité ;
- les copies légalisées par la police ou la gendarmerie des diplômes ou attestations et les relevés de notes (du bac au doctorat) ;
- les tirés à part des publications scientifiques avec preuves d'indexation ;
- les exemplaires de mémoires ou de thèses ;
- les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement (pédagogie et recherche) ;
- les attestations de services faits ;
- tout document justificatif d'un grade obtenu dans l'enseignement supérieur ;
- tout autre document justificatif du CV ;
- deux (02) lettres de recommandation.

Fait à Dakar, le

09 OCT 2024

Le Recteur par intérim
Le Recteur par intérim
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Professeur
Aminata NIANG DIENE

Aminata NIANG/DIENE